

INNOVATION

ET

ENVIRONNEMENT

par



M. Serge ANTOINE

Secrétaire Général du Haut
Comité de l'Environnement

Parler d'innovation et d'environnement, associer les deux termes signifie à la fois que l'homme ne démissionne pas devant la pollution envahissante et que la politique de l'environnement peut être conciliée avec celle du développement.

Et pourquoi ne le pourrait-elle pas ?

La grande peur de l'an 2000

Il est vrai que depuis quelques années, l'opinion publique française consomme le « jugement dernier » et les nombreux titres d'une série noire qui serait bientôt la nôtre. La recherche du bonheur terrestre, la quête des jardins d'Arcadie fait aujourd'hui place à la « lutte contre les pollutions ». A travers le monde, les grands constats comptables font apparaître que nos sociétés produisent plus de déchets que de produits consommables. L'océan pollué dans 50 ans, l'interdiction de la Méditerranée aux baigneurs à plus brève échéance, le bruit urbain multiplié par deux tous les 10 ans, l'atmosphère opaque dans les Los Angeles de l'Europe, sont autant de titres à la une.

Le Torrey Canyon en 1969, l'année européenne de la nature en 1970, le rendez-vous de Stockholm l'an prochain, attirent l'attention du public sur un problème planétaire : celui de la dégradation mondiale du cadre de vie. L'envoi d'hommes sur une lune peu accueillante a réfléchi en retour l'image de notre terre à la fois une et rare.

Il ne s'agit pas de prendre ici le contre-pied de cette prise de conscience qui a son fondement au niveau de la conservation de l'espèce ni de dramatiser un problème qui est l'un des rendez-vous majeurs de nos sociétés contemporaines. Mais il faut bien reconnaître que cette inquiétude du monde pousse parfois l'opinion publique française, rapidement absolutiste, à isoler l'environnement de son contexte économique et géographique. Un rêve néorousseauiste conduit certains à condamner le progrès économique tout entier. Mais la plupart du temps le rêve rejoint la sous-information de plus en plus évidente des citoyens déracinés qui n'ont même plus l'antécédent rural des urbains d'autrefois pour mettre, avec bon sens, chaque chose à sa place. Il est de plus en plus fréquent d'entendre implicitement confondre le paysage français avec la Nature (agrémentée même d'un parfum de Nature vierge) en oubliant qu'il est d'abord le produit jardiné de toute une structure socio-économique du monde rural. Le mythe chasse ici la réalité et risque, faute d'une grammaire de base, de multiplier les contresens d'une politique de l'environnement.

Environnement et Développement

L'apport certain de la notion d'environnement ne réside pas dans la négation du développement mais dans la remise en cause du progrès incontrôlé, mal relié aux objectifs et aux finalités de la société. Le culte du progrès, le saint-simonisme et plus modestement l'allant de l'ingénieur et le moteur des entreprises, comme des administrations d'ailleurs, auraient tendance à faire avancer le pays à la marge, jour après jour, sans la vision ou la recherche de l'utilité des efforts et leur insertion dans l'écologie qui est la nôtre. L'environnement contraint — comme

l'informatique pour d'autres raisons — à repenser la structure de cette grande « analyse de système » dans laquelle nous devrions hiérarchiser nos actions : le progrès technique pour quoi faire ? L'augmentation des revenus à quelles fins ?

La politique de l'environnement ne vient pas après coup comme un luxe de pays riche où le Grand Jardinier viendrait biner les allées du destin et y enlever quelques mauvaises herbes. Elle n'a de sens que si elle se situe dans le mouvement, à la racine même du développement et que si elle en est sa conscience.

C'est dans cette perspective que la lutte contre les pollutions (pour n'en prendre qu'une dimension) est d'abord préventive. La réparation après coup des dégâts est une politique coûteuse et partielle quand elle ne conduit pas à des contresens.

Mais parler de prévention c'est trop vite fixer une orientation qui recouvre, en fait, des modalités très différentes.

La lutte contre les pollutions peut, en effet, recourir d'abord à des « technologies ajoutées » un peu à la manière dont il vient à l'esprit de ceux qui parlent de pollution automobile de rajouter un pot d'échappement. Cette action en aval est utile car elle permet, au dernier stade du processus industriel, d'épurer des effluents et d'arrêter des émissions nocives.

Plus en amont, une révision du processus industriel lui-même peut dans bien des cas, réintégrer le cycle productif dans un processus biologique mieux pensé où les hiatus et les résidus deviennent dans la chaîne rares et marginaux. Le cas des ferrailles permet d'expliquer ce type d'action. Les 600.000 épaves de voitures abandonnées en France chaque année seront 1.300.000 en 1975. Une politique de contrainte et de règlements ne peut avoir pour effet qu'une localisation plus esthétique des cimetières. Mais l'analyse du déchet, considéré comme une nouvelle matière première, peut conduire à une solution plus complète : en dotant la France de quelque 8 ou 10 centres de broyage de traitement des ferrailles en vue de leur réutilisation on rend possible la lutte contre l'épave par une politique économique rentable. La sidérurgie italienne qui utilise la ferraille française (nous sommes les 2^e exportateurs au monde après les U.S.A.) le sait bien.

L'exemple des ferrailles n'est qu'un parmi des centaines d'autres pour nous inciter à mieux repenser la chaîne extraction-production-consommation-déchets. Cette révision peut conduire à mieux dessiner les structures économiques : leur écologie peut être revue de telle manière que le moteur du profit immédiat prenne mieux en compte la comptabilité patrimoniale. Si l'on ne devait pas aller dans ce sens, la puissance publique serait sans doute conduite à introduire de nouvelles règles du jeu, par

exemple, celle du « pollueur payera ». Certains pensent dans quelques Etats introduire une sorte de « taxe sur déchets ajoutés » qui rétablirait une continuité. Il est des cas où celle-ci est inévitable. Mais si les réajustements de l'Etat sont parfois nécessaires, il faut bien se rendre compte que, la réintégration peut être souvent plus spontanée et que le compartimentage économique peut être revu de lui-même dans une dynamique de quelque 10 ou 20 ans.

Environnement et innovation

L'environnement ne se situe pas dans un monde clos où les techniques n'évolueraient pas. La tendance de l'opinion publique mal informée consiste ici à ignorer les mutations profondes de la technologie : la politique de l'environnement perdrait beaucoup de ses atouts en raisonnant comme les économistes le font souvent par commodité : « toutes choses égales par ailleurs » avec une technologie stable.

La dynamique de l'innovation doit être donc vue avec attention par les responsables de l'environnement.

Ils doivent d'abord surveiller avec minutie — plus qu'ils ne le font aujourd'hui — tous les produits nouveaux à leur naissance. Mais ils peuvent surtout prendre appui sur les mutations pour diminuer la pollution et créer un cadre de vie de qualité, en continuant à susciter une industrie de l'environnement bien insérée dans le cycle de production. Il ne s'agit pas ici de faire éclore un secteur de gadgets plaqué sur la réalité, mais d'accompagner le mûrissement d'une industrie plus ouverte aux problèmes de l'équilibre des ressources et la diminution des déchets dits irrécupérables.

Pour y parvenir, le législateur et le technicien peuvent se donner la main pour que le renforcement des normes de pollution ou l'introduction de nouvelles dispositions réglementaires s'inscrivent dans un calendrier bien calculé de « faisabilité ». Le décalage entre technique et réglementation doit être rigoureusement mesuré.

Le second moyen consiste à prendre conscience du contexte international dans lequel se déroule la lutte pour un meilleur environnement et, dans le même temps, à dégager la spécificité des situations nationales. Il serait démobilisateur de privilégier systématiquement les normes « mondiales » sans se rendre compte de la particularité des situations de chaque pays. La meilleure chance que l'on puisse donner à l'industrie française et européenne, dans une perspective de promotion de l'environnement, est de bien montrer que les techniques qu'elles mettront au point devront s'appliquer à des sites français ou européens qui ne sont pas ceux des Etats-Unis, du Japon ou de pays en voie de développement.

L'expérimentation en vraie grandeur

Mais l'innovation technologique n'est qu'un aspect de la dynamique d'une politique d'environnement. L'avance, pion par pion, de la technique n'a de sens que si elle est située dans une structure d'objectifs convenablement pensée et dans un « arbre de pertinence » qui relie développement économique, société et cadre de vie. Aucune prospective, aucune analyse de système à priori ne pourra toutefois servir si les mutations ne sont pas mises à l'essai.

L'expérimentation en vraie grandeur est indispensable pour que l'homme puisse essayer sur mesure un cadre de vie contemporain. Il doit récuser la confection ou la maquette. Il lui faut entrer lui-même, de plein pied, dans un système de cadre de vie nouveau.

Dans la plupart des industries ou commerces, on s'efforce avant de lancer un produit et de le généraliser, de l'essayer en vraie grandeur. Or, que constate-t-on dans nos sociétés dites « avancées », quant au domaine des équipements collectifs (écoles, hôpitaux, infrastructures urbaines...) ? peu d'innovations encore moins d'expérimentations. Les responsables ne réagissent pas avec les vingt années d'avance indispensables.

Pour ses infrastructures et son aménagement du territoire, un pays est pourtant obligé de raisonner avec le plus en plus d'« avance à l'allumage » et d'anticipation sur la décision d'investir.

L'important n'est pas l'innovation pour l'innovation, mais l'innovation dans ses rapports avec la société, avec la géographie, avec les cadres de vie. Dans cette confrontation, il faudra du temps pour mesurer le changement ; raison de plus pour démarrer vite.

Lorsque, par exemple, l'aérotrain sera en service, on commencera à s'apercevoir des mutations qu'il peut apporter sur les modes de vie, sur un système urbain où il peut faire définitivement éclater, entre autres, la notion de ville. Cela demandera bien, au niveau de la société, dix ans de mesure des effets induits, directs et indirects.

Plus encore que l'expérimentation partielle, ce qui manque est l'expérimentation globale. En effet, si la société n'avance que par des paliers « de secteurs » particuliers, il n'y aura pas vraiment progrès pour la société.

Prenons par exemple, l'industrialisation du bâtiment. Comme cela aurait dû être depuis longtemps, le bâtiment tendra à être un produit comme l'automobile. Que va-t-il se passer ? On va s'apercevoir que le prix de revient va baisser et on fabriquera des logements comme les automobiles sans prendre en compte ou sans se soucier des changements qu'ils peuvent entraîner pour l'environnement. Que fera alors la société du gain économique, que peut

lui procurer une telle chute dans les prix ? Quelles habitudes prendra-t-elle ? Ira-t-elle dans la direction de l'uniformité industrialisée avec le même système de rues ou d'espaces verts en forme de « mouchoirs de poche », sans réviser ses paysages ? Si la société devait se lancer, comme il convient, dans un système économique de construction de logements en chaîne, il faudrait, dès le départ, « essayer » un environnement tout à fait différent. La société devrait essayer des ensembles urbains et non pas des logements unitaires ; ce qui est vraiment important c'est la ville et non l'élément d'architecture isolé.

Il conviendrait qu'une société se donne donc les moyens, non pas d'expérimentations unitaires, mais d'expérimentations globales ou semi-globales. Cela coûte cher et on ne peut se payer des Paris, des Venise ou des Brasilia à titre expérimental. Mais avec les techniques de simulation et d'observation, on pourrait élargir le champ d'un certain nombre d'expérimentations inévitablement partielles.

Ce qui vient d'être dit n'est pas propre à la France ; lorsqu'on va aux Etats-Unis par exemple, on s'aperçoit que ce pays, sur le plan de l'expérimentation vieillit (quant aux expérimentations collectives et terrestres), alors qu'il pourrait se payer,

sans trop de luxe, un certain nombre d'expérimentations collectives.

L'environnement ne peut donc pas être considéré comme l'après-développement d'une société post-industrielle. Le meilleur moyen de voir certains refuser de le prendre en compte (en particulier les pays en voie de développement) consisterait précisément à en faire une notion surajoutée.

Pour entraîner le développement économique, et l'astreindre à le hiérarchiser en fonction de la qualité du cadre de vie, l'innovation et l'expérimentation seront au cœur même de la dynamique. A la condition d'être comprises au sens de l'innovation et de l'expérimentation sociale et de ne pas être circonscrites, ici ou là, à quelque réussite technique. On pourrait s'en satisfaire s'il s'agissait simplement d'une lutte contre les pollutions. Mais celle-ci ne prend tout son sens que réintégrée dans une préoccupation plus positive d'amélioration de la qualité du cadre de vie. Telle est du moins la conception européenne de la problématique de l'environnement.

